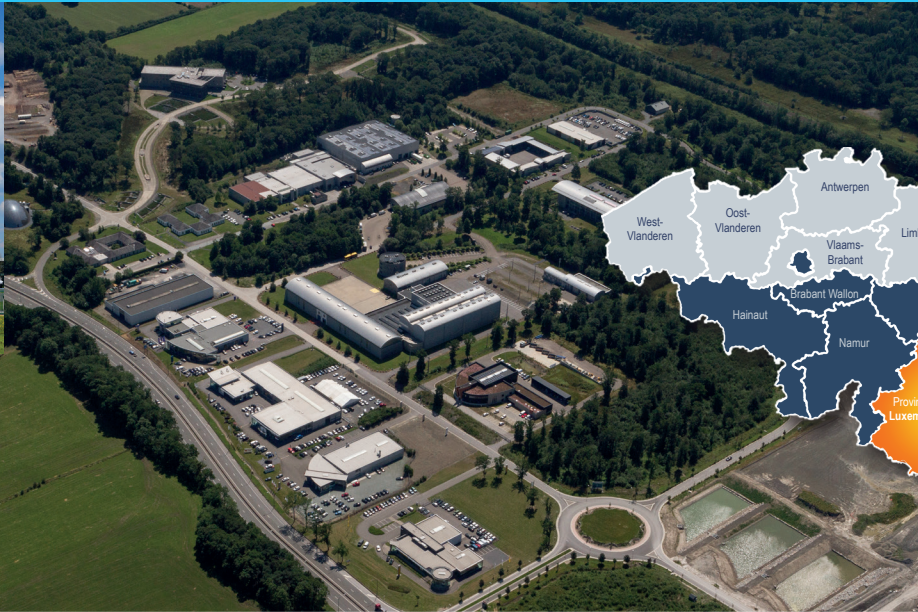


Tableau de bord socio-économique

2021



de la province de Luxembourg



Ce document a été réalisé par l'équipe technique du REAL, qui rassemble :

Marie BERTRAND – CRILUX asbl

Jocelyne COUSET – Promemploi asbl

Marie-Caroline DETROZ – Ressources Naturelles Développement asbl

Edith GOBLET – Service provincial Economie de la Province de Luxembourg

Catherine HABRAN – Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi

Christophe HAY – Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge

Sylvie LEFEBVRE – Promemploi asbl

Sophie MAHIN – Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg

Pierre PEETERS – Service provincial Agriculture de la Province de Luxembourg

Alexandre PETIT – IDELUX Développement

Frédéric ROUSSEAU – Service provincial Tourisme de la Province de Luxembourg

Le secrétariat a été assuré par Mélanie SAUSSU – Service provincial Economie de la Province de Luxembourg

Pour tout renseignement complémentaire :

Coordination REAL

Edith GOBLET

Province de Luxembourg – Service provincial Economie

Square Albert 1^{er}, 1 – 6700 ARLON

Tél : 063 212 636

direco@province.luxembourg.be

Graphisme et mise en page :

Studio 36 – studio graphique de la Halle de Han – 063/44 00 67

Copyright photos :

IDELUX – ATLB

Les cartes ont été réalisées avec Philcarto

Tableau de bord socio-économique

de la province de Luxembourg

En cette année 2020 malheureusement si particulière, le traditionnel tableau de bord socio-économique de la province de Luxembourg, réalisé par les équipes du REAL, est un outil inestimable pour analyser les conséquences d'une crise sans précédent. La version 2020 et probablement celles des années à venir seront des bases objectives d'études.

La crise que nous avons connue en 2020, et qui risque de nous impacter encore en 2021, est exceptionnelle car elle touche absolument tous les secteurs de notre société.

D'un point de vue économique, la crise a et va laisser des traces. Il est nécessaire de mener avec tous les acteurs de la province une réflexion globale sur la relance économique. Notre province avec ses espaces et sa position au carrefour de l'Europe et de la Grande Région, garde des atouts inestimables.

Face à cette période si particulière, ce tableau de bord nous offre une lecture et une analyse pertinente de données statistiques couvrant de nombreux domaines de notre société. L'outil indispensable pour comprendre les forces et enjeux de notre territoire face aux défis de demain.



Olivier Schmitz,
Gouverneur de la province de Luxembourg



POPULATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

1.1. Population et structure d'activité

a. Population résidente

- > Au 1^{er} janvier 2020, la province de Luxembourg compte 286.752 habitants, soit 7,9 % de la population wallonne pour une densité moyenne de 64,3 hab./km² (215,7 en Wallonie).
- > 21,6 % des habitants ont moins de 18 ans (20,6 % en Wallonie) ; 17,3 % sont âgés de 65 ans et plus (18,9 % en Wallonie).
- > En 10 ans, la population résidente a progressé de 6,6 % (+4,2 % en Wallonie).

Source : Statbel – 01.01.2020 – Calculs : SP Economie, juillet 2020

b. 117.698 actifs occupés en 2018 (moyenne)

- > En 2018, 184.905 résidents sont en âge de travailler, c'est-à-dire âgés de 15 à 64 ans : environ 129.001 sont actifs sur le marché du travail (travailleurs et demandeurs d'emploi) ; 55.629 sont inactifs (obligation scolaire, hommes et femmes au foyer, prépensionnés, etc.).
- > Parmi les résidents actifs, 117.695 occupent effectivement un emploi (travailleurs salariés – y compris frontaliers – travailleurs indépendants ou aidants).
- > Le taux d'activité s'élève à 69,9 % (68,2 % en Wallonie), le taux d'emploi à 63,7 % (59,2 % en Wallonie).

Source : www.leforem.be, moyenne 2018 – Calculs : SP Economie, juillet 2020

c. Travailleurs résidents occupés au Grand-Duché de Luxembourg (GDL)

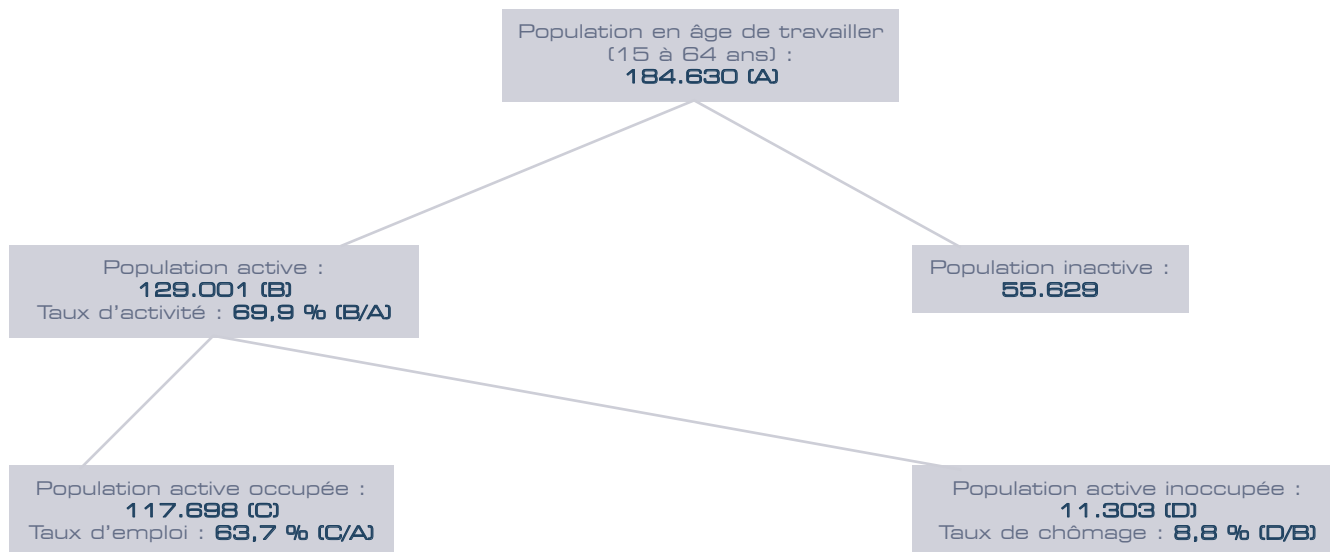
- > 35.890 travailleurs résidant en province de Luxembourg sont occupés au GDL au 29 mars 2019 (pour 46.790 au niveau régional).
- > Augmentation de 15,2 % du nombre de travailleurs frontaliers occupés au GDL en 5 ans (+14,0 % au niveau régional).

Source : data.public.lu – IGSS, 29.03.2013 à 2019 – Calculs : SP Economie, juillet 2020

d. **Résidents français occupés en province de Luxembourg**

- > En 2019, 6.320 personnes résidant en France occupent un poste de travail en province de Luxembourg (+2,7 % en 5 ans).
- > Ils sont 36.308 à occuper un poste en Wallonie (+1,9 % en 5 ans).

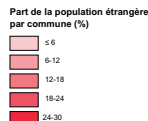
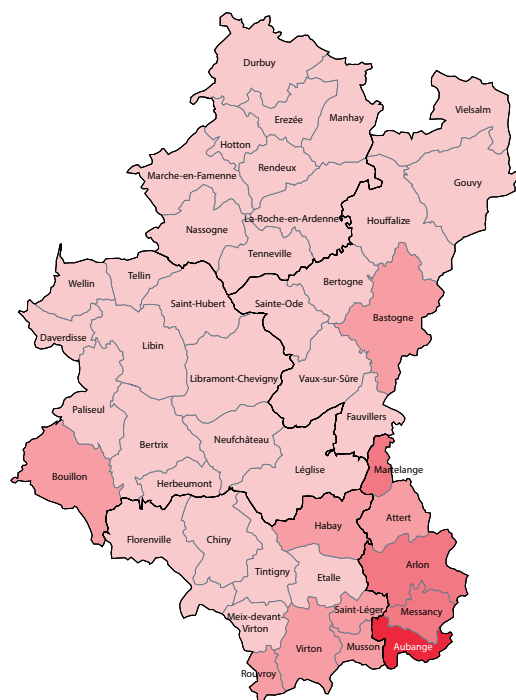
Source : INAMI, 30/06/2015 à 2019 – Calculs : SP Economie, juillet 2020



Source : www.leforem.be, moyenne 2018 – Calculs : SP Economie, juillet 2020

e. **Population étrangère¹ résidant en province de Luxembourg**
8,3 % d'étrangers en province de Luxembourg (12,4 % en Belgique, 10,4 % en Wallonie)

Population de nationalité étrangère résidant en province de Luxembourg
 Top 10²



Nationalité	Effectif	en % du total
1 France	6.972	29,3
2 Portugal	4.180	17,6
3 Luxembourg	1.982	8,5
4 Italie	1.743	7,3
5 Roumanie	1.349	5,7
6 Pays-Bas	926	3,9
7 Espagne	594	2,5
8 Pologne	448	1,9
9 Maroc	437	1,8
10 Syrie	306	1,3
Total Top 3	13.134	55,0%
Total Top 10	18.937	79,4%
Total pop. étrangère	23.835	100%

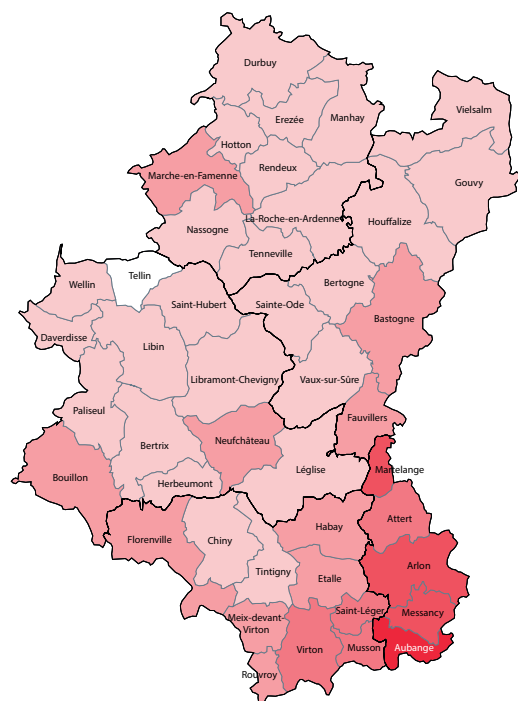
- > Les populations issues d'états européens et, en particulier des états voisins de la Belgique, représentent les populations étrangères les plus importantes
- > La particularité de la présence des personnes étrangères en province du Luxembourg par rapport au reste de la Belgique est la présence des Luxembourgeois et des Syriens dans le top 10.
- > Un autre fait notable est la présence des Portugais dans le top 3, présence liée au passé industriel, essentiellement dans le sud de la province.

Sources : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) – Calculs CRILUX

f. **Population immigrée³ résidant en province de Luxembourg**

15 % d'immigrés en province de Luxembourg (17,4 % en Belgique, 15,3 % en Wallonie)

Population par pays de naissance (hors Belgique) résidant en province du Luxembourg – Top 10⁴



Nationalité	Effectif	en % du total
1 Luxembourg	9.541	22
2 France	8.823	20.4
3 Portugal	3.187	7.4
4 Rép. Dém. du Congo	1.857	4.3
5 Allemagne	1.796	4.1
6 Roumanie	1.625	3.7
7 Italie	1.429	3.3
8 Maroc	1.385	3.2
9 Ex-Union Soviétique ⁵	1.108	2.6
10 Pays-Bas	891	2
Total Top 3	21.551	49.8%
Total Top 10	31.642	73.1%
Total immigrés	43.276	100%

- > Au sud, nous constatons une répartition similaire à celle des étrangers, soit les pourcentages les plus hauts sur Aubange, Arlon, Messancy et Martelange.
- > Plus nombreux, puisqu'ils peuvent être étrangers ou belges, les immigrés représentent, par conséquent, souvent un pourcentage plus élevé de la population par commune.
- > Ce sont les citoyens nés aux Luxembourg, puis en France et au Portugal qui occupent le top 3 provincial et représentent 49,8% de la population immigrée. Il s'agit d'une spécificité de notre territoire au regard du classement national dont le top 3 est occupé par le Maroc, la France et les Pays-Bas.

Sources : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) – Calculs CRILUX

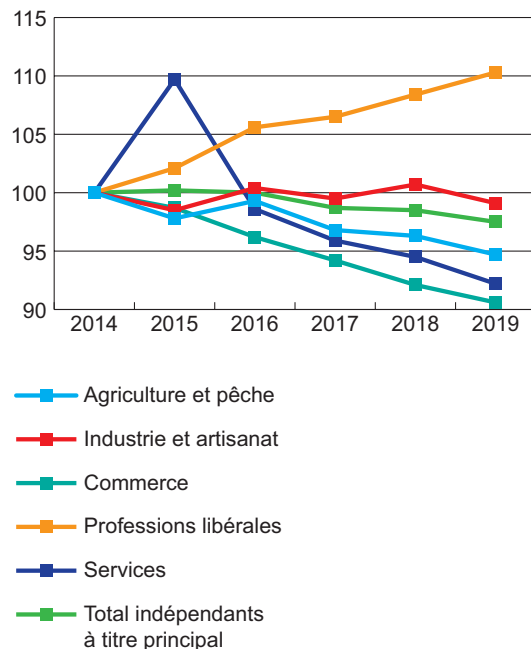
1.2. Travailleurs indépendants

Au 31 décembre 2019, 23.337 indépendants et aidants (6,8 % aidants), dont 60,9 % en activité principale, 25,9 % en activité complémentaire et 13,2 % actifs après l'âge de la pension. Entre 2014 et 2019, le nombre d'indépendants actifs après la pension est toujours en augmentation (+19,5 %), alors que celui des indépendants en activité principale est en diminution (-2,5 % dans la province, +3,7 % en Wallonie).

- > 14.216 sont indépendants à titre principal. Parmi ceux-ci, le commerce reste le 1^{er} secteur par ordre d'importance (25,2 %). Les professions libérales (23,0 %), l'industrie-artisanat (22,9 %), et l'agriculture-pêche (21,0 %) le talonnent. Le nombre d'indépendants à titre principal a diminué dans tous les secteurs entre 2014 et 2019, sauf dans celui des professions libérales (+10,3 %, +14,6 % en Wallonie). Il a ainsi diminué dans le commerce (-9,4 %, -7,7 % en Wallonie), les services (-7,8 %, +1,4 % en Wallonie), l'agriculture et pêche (-5,3 %, +4,7 % en Wallonie), l'industrie-artisanat (-0,9 %, +7,4 % en Wallonie).
- > Le nombre d'aidants en activité principale, surtout présents dans le secteur de l'agriculture et du commerce, a diminué de 115 unités (-6,7 %).
- > 28,7 % des indépendants en activité principale ont 55 ans et plus (25,0 % en Wallonie). Le nombre d'indépendants de 55 ans et plus en activité principale a augmenté de 6,3 % depuis 2014.
- > Le revenu moyen déclaré par les indépendants en activité principale dans la province s'élève à 22.989,06 €, montant le plus bas de toutes les provinces belges (25.845,28 € en Wallonie). 18,7 % déclarent des revenus nuls ou inférieurs à 2.500 € par an.

5 communes comptent plus de 1.000 indépendants : Marche (1.532 dont 485 dans les professions libérales), Durbuy (1.348, dont 410 dans le commerce), Arlon (1.296, dont 461 dans les professions libérales), Bastogne (1.265 dont 352 dans le commerce) et Libramont (1.213 dont 342 dans les professions libérales).

Evolution indicée base 100 (100=2014)
du nombre d'indépendants en activité principale
par branche de 2014 à 2019



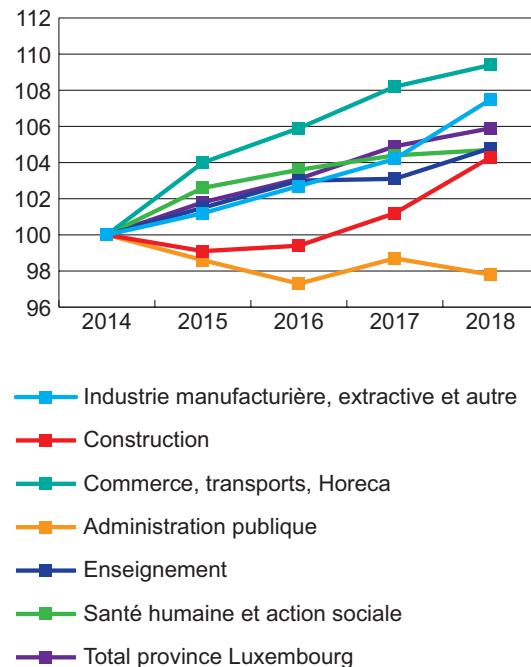
Source : INASTI, 31/12/2014 à 2019

1.3. Travailleurs salariés

Au 31 décembre 2018, 80.102 postes de travail salarié dans la province, dont 12.825 dans la santé et action sociale, 12.024 dans l'administration publique, 10.839 dans l'enseignement, 10.183 dans le commerce, 7.628 dans l'industrie manufacturière et 6.426 dans la construction.

- > 13.410 postes de travail salarié sont occupés dans les établissements de la commune d'Arlon, 11.613 à Marche-en-Famenne, 6.853 à Libramont, 5.602 à Bastogne et 4.494 à Virton (au 30/06/2018). Dans tous ces centres rassemblant un nombre important de postes, l'évolution a été positive entre 2014 et 2018, et ce, de manière importante à Libramont, Bastogne et Arlon.
- > Après une période de stagnation de l'emploi salarié, on assiste, entre 2014 et 2018, à une belle reprise avec une augmentation du nombre de postes dans la province (+5,9 % en province de Luxembourg entre, +5,1 % en Wallonie). Reprise dans l'industrie manufacturière, extractive et autre (7,5 %), augmentation dans le commerce, transport, Horeca (+9,4 %), dans l'enseignement (+4,8 %), dans la santé humaine et action sociale (+4,8 %), dans la construction (+4,3 %). Seul le secteur administration publique connaît une diminution du nombre de postes (-2,2 % dans la province, -0,1 % en Wallonie).

Evolution indicée base 100 (100=2014)
du nombre de postes de travail salarié
par grand groupe de 2014 à 2018



Source : ONSS, 31/12/2014 à 2018

1.4. PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES



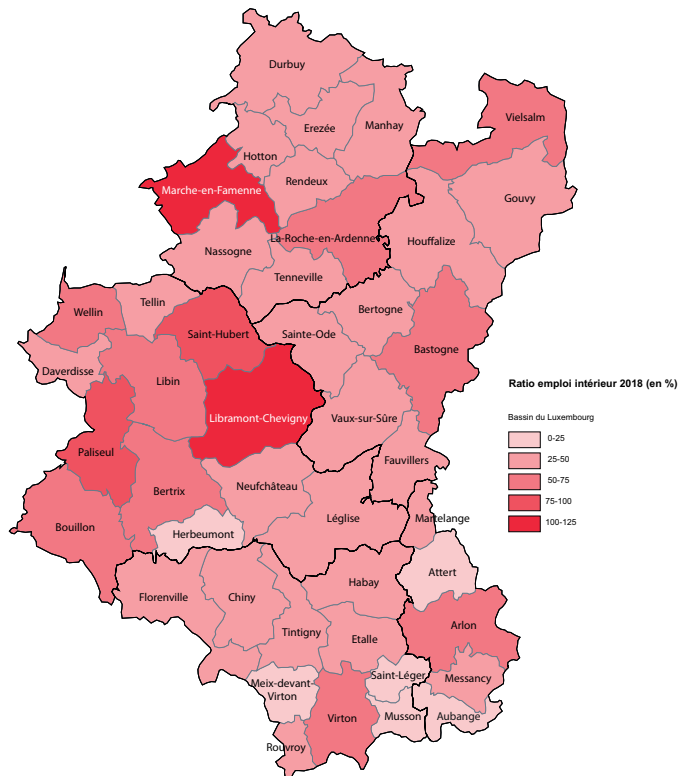
A ce jour, IDELUX Développement gère 51 parcs d'activités économiques répartis sur le territoire provincial. Ces 52 parcs accueillent 673 entreprises pour un total de 12.500 emplois directs.

Parmi ces parcs d'activités économiques, 5 sont thématiques (Galaxia pour le spatial, Ardenne Logistics et partie du PED pour la logistique, Novalis pour les sciences du vivant, Pôle Ardenne bois pour le bois), le solde consistant en des parcs généralistes, de tailles diverses et répartis soit en zone d'activités économiques mixtes (ZAEM), soit en zone d'activités économiques industrielles (ZAEI).

Ces parcs d'activités économiques représentent 1.672 ha, soit seulement 0,38 % du territoire de la province de Luxembourg. Le taux d'occupation est de 75 % pour l'ensemble des parcs et plus de 80 % pour les parcs généralistes. Enfin, IDELUX Développement met à disposition des entreprises des bâtiments à louer (halls et bureaux).

1.5. RATIO D'EMPLOI INTERIEUR

Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. Il donne une indication des emplois, exprimés en postes de travail, offerts à la population en âge de travailler de l'entité observée.



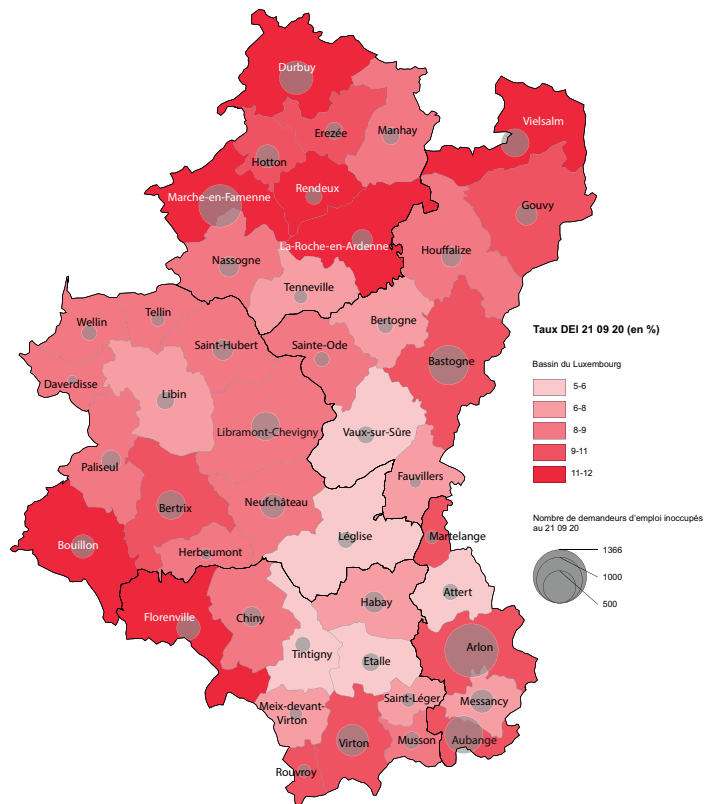
> Pour l'ensemble de la province de Luxembourg, le ratio d'emploi intérieur 2018 (moyenne annuelle) est de 56,1 % (58,5 % en Wallonie). Les arrondissements de Neufchâteau et de Marche ont des ratios plus élevés (67,6 et 67,1 %). En termes d'évolution, ce sont également les arrondissements où les ratios ont le plus augmenté entre 2014 et 2018. De manière générale pour la province, ce ratio augmente depuis 2014 (53,8 % en 2014).

> Les communes qui offrent le plus d'emplois relativement à leur population en âge de travailler sont Marche et Libramont (ratios supérieurs à 100 %). Le plus souvent, les communes où l'on comptabilise beaucoup d'emplois relativement à la population offrent un ensemble de services qui dépassent le cadre de la commune, comme des administrations, la Défense, des hôpitaux ou des agences d'intérim (les emplois des intérimaires sont localisés à l'agence) ou bénéficient de la présence d'un gros employeur.

> A l'inverse, Saint-Léger, Musson et Attert présentent des ratios d'emploi intérieur bas. Cela n'est pas relié au taux d'emploi puisque, dans certaines communes, peu d'emplois sont exercés alors que le taux d'emploi y est élevé (dynamique transfrontalière).

Source : IWEPS comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2018, www.iweps.be/indicateur-statistique/ratio-demploi-interieur consulté le 30/06/2020.

1.6. DEMANDEURS D'EMPLOI



- > Au 30 juin 2020, la province de Luxembourg dénombre 11.475 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.), soit 5,6 % des D.E.I. wallons. Parmi eux : 7.773 demandeurs d'allocations, 2.010 jeunes en stage d'insertion, 1.043 inscrits obligatoirement et 649 inscrits librement.
- > Par rapport à juin 2019, la province enregistre 1.137 D.E.I. en plus, soit une augmentation de 11,0 %, contre +7,8 % en Wallonie (- 4,0 % par rapport à juin 2016 contre - 5,1 % en Wallonie).
- > En termes de profil :
 - 47,2 % de femmes pour 53,8 % d'hommes ;
 - 22,1 % sont âgés de moins de 25 ans (contre 18,2 % en Wallonie), 24,6 % ont 50 ans et plus (26,4 % en Wallonie) ;
 - 39,1 % n'ont pas de certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'apprentissage (contre 44,7 % en Wallonie) ;
 - 32,4 % sont inoccupés depuis moins de 6 mois (contre 24,2 % en Wallonie), 28,6 % depuis deux ans et plus (contre 38,9 % en Wallonie).
 - Au 30 juin 2020, le taux de demande d'emploi s'élève à 9,0 % contre 13,2 % en Wallonie. Selon la commune, il s'échelonne de 5,3 % à Attert à 12,1 % à Florenville.

Source : le Forem, 1^{er} semestre 2020

1.7. OPPORTUNITES D'EMPLOI

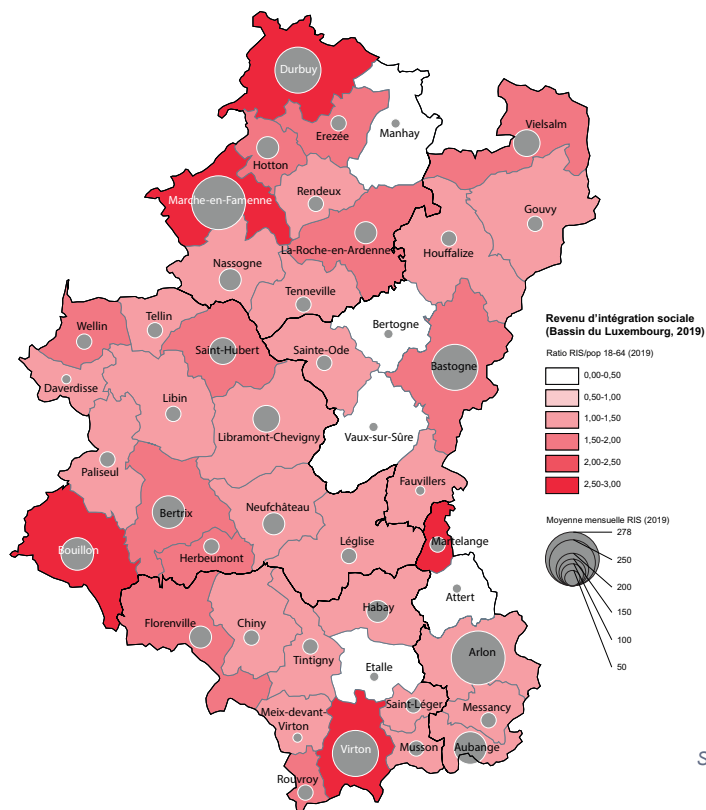
Au cours du 1^{er} semestre 2020, 5.633 opportunités d'emploi ont été gérées par le Forem. 49,2 % proviennent du circuit de travail ordinaire, 47,1 % de l'intérim et 3,8 % bénéficient d'aides publiques. En 2019, sur l'ensemble de l'année, 11.981 opportunités d'emploi ont été gérées par le Forem (dont 5.929 au cours du 1^{er} semestre). Si l'on compare les 1^{er} trimestres 2019 et 2020, le nombre d'opportunités était passé de 3.066 en 2019 et 3.202 en 2020.

	Top 15 des opportunités d'emploi gérées par le Forem selon le domaine professionnel	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
1	Personnel du gros œuvre et des travaux publics	224	237
2	Personnel des services aux personnes	222	219
3	Professionnels des soins paramédicaux	219	214
4	Personnel de la restauration	183	343
5	Professionnels de la formation initiale	173	226
6	Personnel des services administratifs	163	177
7	Personnel d'entretien, maintenance	121	131
8	Cadres de la gestion commerciale	109	83
9	Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	107	102
10	Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	104	134
11	Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	101	107
12	Personnel de la distribution	99	194
13	Personnel de la vente	88	187
14	Personnel du second oeuvre	85	138
15	Conducteurs d'engins de transport terrestre	66	113
	Total Top 15 2020	2.064	2.605
	Circuit ordinaire	2.769	3.435
	Intérim et aides publiques	2.864	2.498
	Total	5.633	5.933

Dans le Top 15 2020, tous les groupes professionnels sont affectés à la baisse, sauf les professionnels des services aux personnes et professionnels des soins paramédicaux.

Source : le Forem, 1^{er} semestre 2020

1.8. REVENU D'INTEGRATION SOCIALE

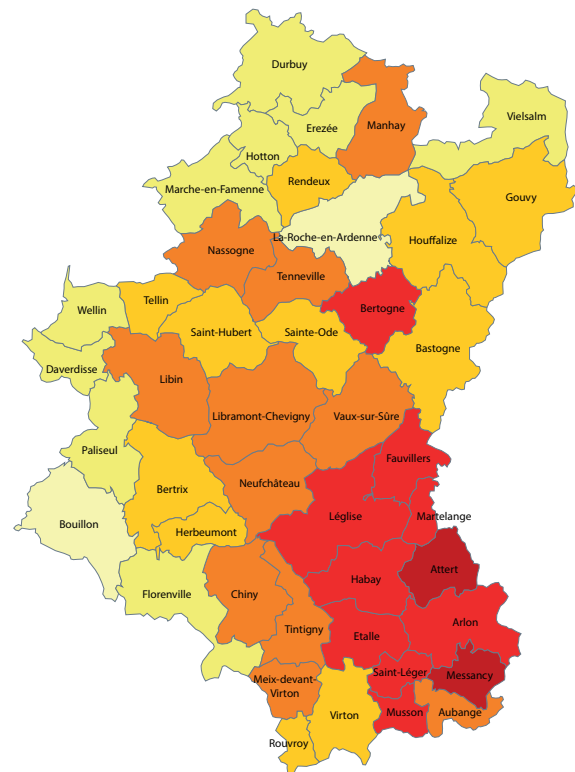
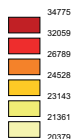


- > Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).
- > En province de Luxembourg, le nombre de bénéficiaires du RIS en 2019 (au moins une fois sur l'année) s'est élevé à 4.225.
- > En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu en 2019 un revenu d'intégration sociale s'élève à 2.590 pour l'ensemble de la province de Luxembourg, ce qui représente 1,5 % de la population 18-64 ans (3,2 % en Wallonie et 2,1 % en Belgique). Sur les 4 premiers mois de 2020, cette moyenne mensuelle a augmenté et s'est élevée à 2.703 bénéficiaires mensuels.
- > Au niveau communal, les ratios représentant le nombre de bénéficiaires 2019 (moyenne mensuelle) sur la population 18-64 ans 2019 s'échelonnent de 0,3 % à Vaux-sur-Sûre, 0,4 % à Manhay et Attert jusqu'à 2,8 % à Durbuy et 3,0 % à Virton.
- > En termes d'évolution, le nombre de bénéficiaires mensuels a augmenté de 9,2 % en province de Luxembourg entre 2016 et 2019, augmentation moindre que celle observée en Wallonie et Belgique (+16,7 % en Wallonie et +15,4 % en Belgique).

Sources : RIS Moyenne mensuelle 2019, SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes Villes, Population 18-64 ans au 01/01/2019, Statbel, Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.



[O6] Revenu Médian 2017



Indicateur utilisé : Revenu médian net imposable par déclaration
Année : 2017

Revenu médian par déclaration :

- > Province de Luxembourg : 25.038 €
- > Wallonie : 22.849 €

Grandes disparités au sein de la province

- > Arrondissement d'Arlon : 29.062 €
- > Arrondissement de Virton : 25.844 €
- > Arrondissement de Bastogne : 24.537 €
- > Arrondissement de Neufchâteau : 23.858 €
- > Arrondissement de Marche-en-Famenne : 22.908 €

Le sud-est de la province de Luxembourg héberge les revenus médians nets par déclaration les plus importants, notamment à Attert et Messancy.

Certaines communes ont des revenus médians nets par déclaration inférieurs à la moyenne wallonne : Bouillon, La Roche-en-Ardenne, Florenville, Daverdisse, Durbuy, Wellin, Paliseul et Marche-en-Famenne.

Croissance importante dans le centre et le nord, notamment de plus de 36 % pour la commune de Bertogne et Léglise. Les taux de croissance les plus faibles sont enregistrés dans le sud-est de la province comme à Aubange et à Rouvroi avec moins de 16 %.

Source : SPF économie - Statbel (stat fiscales)

	2017		2018		2019	
	Nbre d'entreprises	Nbre de faillites	Nbre d'entreprises	Nbre de faillites	Nbre d'entreprises	Nbre de faillites
Belgique	941.991	9.968	976.309	9.878	1.010.635	10.598
Wallonie	248.776	2.641	255.426	2.430	260.742	2.700
Province de Luxembourg	19.735	157	20.085	119	20.484	184
Arr. Arlon	2.318	34	2.368	31	2.448	31
Arr. Bastogne	4.048	18	4.136	9	4.246	21
Arr. Marche-en-Famenne	4.846	52	4.972	31	5.022	72
Arr. Neufchâteau	5.535	32	5.563	30	5.651	34
Arr. Virton	2.988	21	3.046	15	3.117	26

- > Au 31.12.2019, la province de Luxembourg comptabilisait 20.484 entreprises, soit 7,8 % des entreprises wallonnes et 2,0 % des entreprises belges.
- > Entre 2017 et 2019, le nombre d'entreprises a augmenté de 3,8 % (+749 entreprises).
- > En mettant le nombre d'entreprises en rapport avec la population, on constate qu'en province de Luxembourg, on compte 71,4 entreprises par 1.000 habitants (71,5/1.000 habitants en Wallonie).
Au niveau des arrondissements, par ordre décroissant, le nombre d'entreprises par 1.000 habitants est de 88,6 à Neufchâteau, 88,5 à Marche-en-Famenne, 86,5 à Bastogne, 57,6 à Virton et 38,9) Arlon.
- > En 2019, la province de Luxembourg a enregistré 184 faillites, soit 6,8 % des faillites wallonnes.
- > On constate une augmentation du nombre de faillites, en province de Luxembourg, de 54,6 % entre 2018 et 2019 (+11,1 % en Wallonie)

Source : BE STAT – SP Economie – Août 2020



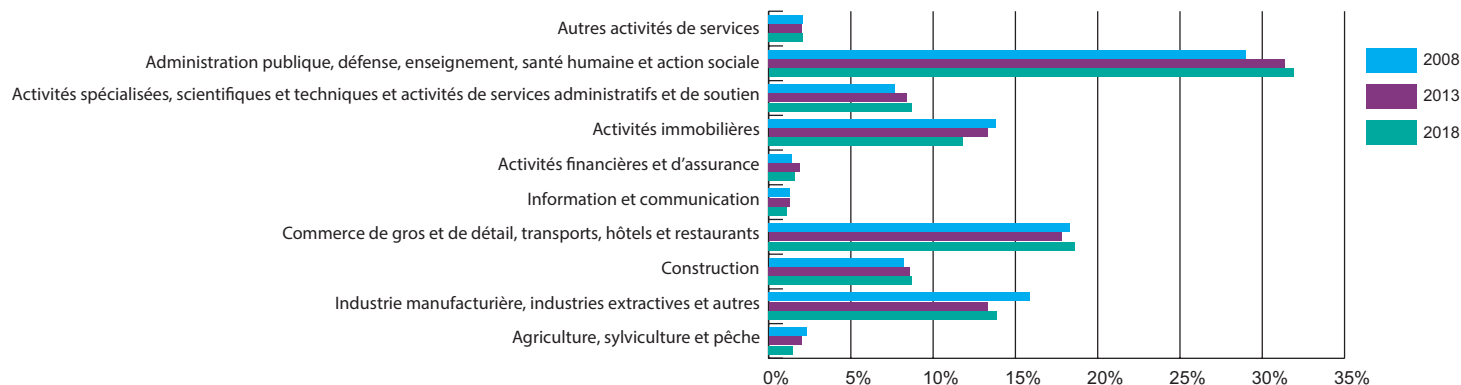
4

VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

La valeur ajoutée brute de la province de Luxembourg s'élevait en 2018 à 6.289,5 millions d'euros, soit 1,5 % de la valeur ajoutée brute de la Belgique (409.853 millions) et 6,7 % de la VAB de la Wallonie (94.210 millions) alors qu'en 2018 la population de la province représentait 2,5 % de la population nationale et 7,8 % de la population régionale.

Item		Valeur ajoutée brute aux prix de base (B.1g)		
Type de prix/Unité		Prix courants en millions d'euros		
Fréquence		Annuelle		
Temps		2008	2013	2018
Unité territoriale (Région/Province/Arrondissement)	Branche d'activité			
Luxembourg	Total	5263,2	5402	6289,5
	Agriculture, sylviculture et pêche	121,6	108,6	94,7
	Industrie manufacturière, industries extractives et autres	834,8	718,3	875,5
	Construction	433,9	463,2	549,8
	Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants	965	963	1167,9
	Information et communication	68,7	68,9	71,3
	Activités financières et d'assurance	75,9	102,4	103,2
	Activités immobilières	725,1	720,2	742,4
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	403,8	453,2	545,2
	Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	1524,8	1695,2	2004,3
	Autres activités de services	109,6	109	135,2

Sources : NBB.Stat – Août 2020



- > 31,9 % de la VAB de la province provient de la branche d'activité « Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale ».
- > A noter également que la branche « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » pèse 13,9 % en 2018 contre 15,9 % en 2013.
- > Les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » tendent, elles, à augmenter légèrement avec 8,7 % en 2018 contre 7,7 % en 2008 (+ 141,4 millions d'euros).



5.1. L'INDUSTRIE

- > En 2018, les 1.139 établissements de la province dans le secteur de l'**industrie manufacturière, extractive et autre** comptabilisent **8.791** postes (chiffres au 31/12/2018).
Par rapport à 2014, on note une augmentation de + 11,2 % (+ 7,5 % en nombre de postes).
- > L'industrie manufacturière compte à elle seule :
 - 1.112 entreprises
 - 7.628 postes, dont les plus importants sont :
 - > Les industries alimentaires (2.161 postes)
 - > Le travail du bois et la fabrication d'articles en bois (1.119 postes)
 - > La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (818 postes)
 - > L'industrie chimique (683 postes)
 - > L'industrie du papier et du carton (637 postes)
- > En 2018, le SPF Economie enregistre 7 faillites d'entreprises dans le secteur de l'industrie manufacturière (0 dans l'extractive) en province de Luxembourg (pour 114 au niveau de la Région wallonne), 85 nouvelles entreprises assujetties à la TVA (dont 84 manufacturières ; 1.122 en région wallonne), et 56 radiations (794 en région wallonne).

Sources : BE STAT – SP Economie – Août 2020
ONSS, 31/12/2018

5.2. LE BOIS ET LA PIERRE

Les forêts sont largement ancrées en province de Luxembourg avec près de 231.650 ha (33 % du territoire wallon). Ce qui représente un taux de boisement de 52,2 %.

- > 53 % sont des forêts publiques (domaniales, provinciales, communales, ...) et 47 % des forêts sont privées appartenant à ± 36.000 propriétaires ;
- > Près de 130.000 ha sont des forêts résineuses dont l'essence majoritaire est l'épicéa (77 %) et près de 100.000 ha de forêts sont composées de feuillus avec dominance du hêtre à 33 % ;
- > La ressource bois en province de Luxembourg = une donnée essentielle pour l'essor de la filière forêt bois locale. On estime la production de bois à 1,75 millions de m³ en résineux (épicéa, douglas, mélèze) et 0,30 millions de m³ en feuillus (hêtre-chêne) soit 55 % du bois wallon ;
- > D'après les statistiques de la BCE 2017, on recense près de 1.371 entreprises et professionnels du secteur répartis comme suit :
 - > 743 en amont de la filière bois (sylviculture et exploitation forestière) ;
 - > 106 dans le secteur du sciage, du travail du bois et de la pâte à papier/carton ;
 - > 442 dans le secteur de la menuiserie et de la construction bois ;
 - > 80 dans le secteur du négoce (commerce de gros et commerce de détail) ;
- > 3.473 emplois (employés, ouvriers et indépendants compris).

Sources : SPW-DNF-IPRFW(2017) – BCE 31/12/2019 – Panorabois/OEWB 2019

En ce qui concerne le secteur de la pierre, autre ressource naturelle importante en province de Luxembourg, celui-ci a une longue tradition dans le domaine de l'extraction.

- > Sont présents sur le territoire 23 sites d'extraction qui produisent près de 6 millions de tonnes de roche par an (soit 9 % de la production wallonne) – chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 90.000.000 € ;
- > Sont répertoriés 5 variétés de roches : carbonates, grès, grès calcareux, schistes, sables ;
 - > 184 entreprises et professionnels dans le secteur de la pierre répartis comme suit :
 - > 23 carrières ;
 - > 23 marbreries et tailleurs de pierre et respectivement dans les secteurs de la construction : 73 ; de la voirie : 27, du béton : 18 ; et du recyclage 20 ;
- > 1.984 emplois (salariés, ouvriers et indépendants compris).

Sources : ONSS (juin 2019) – BCE (2020) – BNB (2020)-Annuaire des Entreprises de la Construction Province de Luxembourg de la CCW (2018).

5.3. L'AGRICULTURE

	Arrondissement					Province
	Arlon	Bastogne	Marche-en-Famenne	Neufchâteau	Virton	
Exploitations en production (%)	6,8	30	19	28,4	15,8	100
Surface agricole utile (%)	7,6	29,3	20	26,9	16,2	100
Bovins (%)	6,1	32,1	18,6	29,6	13,6	100
Vaches laitières (%)	10,7	24,7	32,1	18,1	14,4	100
Vaches allaitantes (%)	5,3	33,2	15,4	32,2	13,9	100
Exploitations avec bovins (fréquence %)	76,9	81,5	81,1	79,7	77,1	79,9

En province de Luxembourg, les arrondissements de Bastogne et Neufchâteau concentrent à eux deux près de 60 % de l'activité agricole de la province :

- > 58.4 % des exploitations
- > 56.2 % de la surface agricole utile
- > 65.4 % des vaches allaitantes

De par la topographie de la province et du climat, la spéculation bovine est très importante en province de Luxembourg présente dans près de 8 exploitations agricoles sur 10.

Les deux arrondissements ardennais sont plus spécialisés dans la production de bétail viandeux tandis que l'arrondissement de Marche-en-Famenne concentrent près de 30 % des vaches laitières.

Sources : STATBEL, chiffres agricoles 2019 (calculs : SP Agriculture)

5.4. LE TOURISME

Du côté de l'offre (source OWT)

Au 31/12/2019, **tous types confondus**, le Luxembourg belge compte 1.052 **hébergements marchands** reconnus (capacité : 26.327 personnes ou lits/personnes) ainsi que 844 hébergements marchands non-reconnus⁶ (18.466 personnes), soit un total de 1.896 hébergements (44.793 personnes).

En regroupant les reconnus et les non reconnus sauf pour le terroir, on dénombre 162 hôtels (capacité : 5.995 personnes), 98 campings (18.450 personnes), 57 villages de vacances et centres du tourisme social (4.739 personnes), 906 hébergements de terroir (gîtes, chambres d'hôtes et meublés/8.257 personnes). Aux hébergements de terroir (reconnus), il convient d'ajouter 697 hébergements dits locatifs⁷ (7.352 personnes). Le top 5 des communes pour l'hébergement marchand est Durbuy, Bouillon, La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Vielsalm.

Dans le secteur de l'**hébergement non-marchand**, on dénombre 44.793 secondes résidences (capacité estimée de 40.536 personnes) mais aussi 77 campings de type terrain de caravanage reconnus pour une capacité d'accueil de 6.467 emplacements saisonniers (résidentiels) reconnus⁸.

Dans le secteur **des attractions**, sont recensés dans le pôle culturel, une demeure ou monument historiques, 3 châteaux et 32 musées. Dans le pôle naturel, 1 grotte, 4 parcs animaliers et 2 jardins, parcs et réserves naturelles. Dans le pôle récréatif, 4 attractions nautiques et 6 centres récréatifs. Le top 5 : Bouillon, Durbuy, La Roche-en-Ardenne, Bastogne et Saint-Hubert.

Du côté de la demande

Sont comptabilisées en 2019, **2.881.127 nuitées marchandes reconnues**⁹. C'est un bond de 19,16 % par rapport à 2017. La province de Luxem-

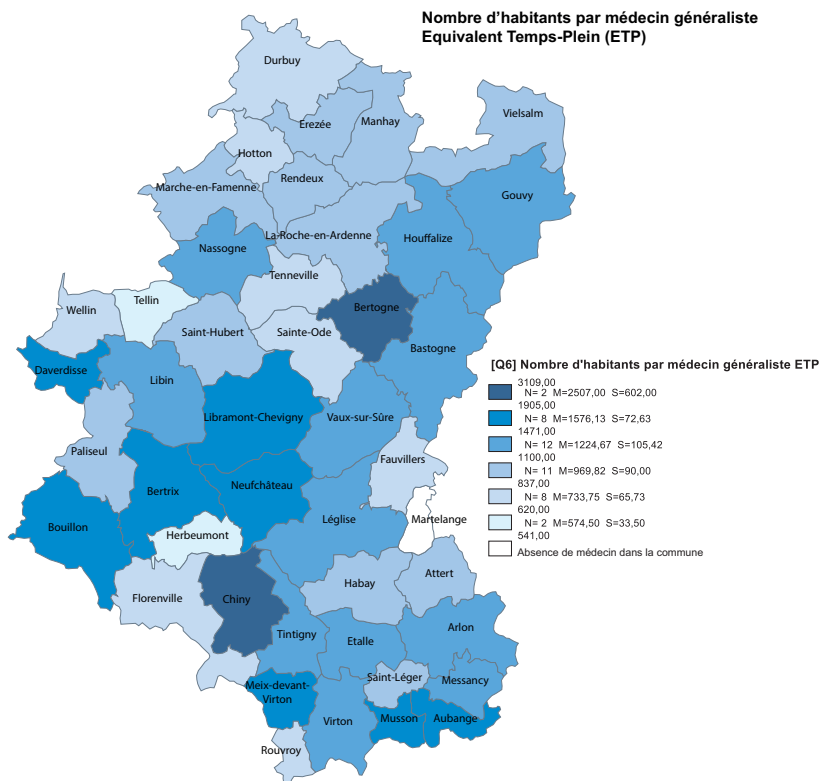
bourg confirme plus encore le titre de première province wallonne en termes de nuitées (33 % du total wallon) devant Liège et ses 2,6 millions de nuitées – retour au niveau de 2016). La raison est à trouver dans la bonne tenue des marchés belges et néerlandais. Le top 5 des nuitées : Vielsalm, Durbuy, La Roche-en-Ardenne, Bouillon et Houffalize¹⁰. Par ailleurs, les **nuitées marchandes non-reconnues** sont estimées à 1.995.000¹¹ ; ce qui donne un **total global** d'un peu moins de 5 millions de nuitées marchandes.

Selon les secteurs, on relève les points suivants :

- > Hôtels : 487.966 nuitées reconnues et 565.000 nuitées non reconnues (estimées). Les belges représentent 68,6 % des arrivées, les néerlandais 8,2 % et les français 4,6 %. Un peu moins d'1/4 des nuitées sont liées au tourisme d'affaires.
- > Campings (hors caravanage) : 658.406 nuitées reconnues et 400.000 nuitées non reconnues (estimées). Les belges pèsent 39,6 % des arrivées mais les néerlandais 51,3 %.
- > Villages de vacances et centres de tourisme social : 874.717 nuitées reconnues et 255.000 nuitées non reconnues (estimées). Les belges pèsent 62,6 % des arrivées et les néerlandais 25,3 %.
- > Hébergements de terroir et locatifs : 860.038 nuitées reconnues et 775.000 nuitées non reconnues (estimées). Les belges pèsent 72,4 % des arrivées et les néerlandais 20,8 %.

Dans le secteur des attractions, on dénombre en 2019, 711.986 visiteurs (+6,8 % par rapport à 2018) dans le pôle culturel, 171.670 visiteurs (+2,5 %) dans le pôle naturel et 245.593 visiteurs (-3,1 %) dans le pôle récréatif, soit un total de 1.129.249 visiteurs. L'origine de clientèle est belge pour 62,2 %, néerlandaise pour 17,3 % et française pour 10,2 %. Le top 5 des visiteurs : Bouillon, Bastogne, Durbuy, La Roche-en-Ardenne et Florenville.

5.5. LA SANTE - L'OFFRE DE SOINS



Au sein de la province de Luxembourg, l'offre en matière de médecins généralistes est la plus favorable dans les communes suivantes : Herbeumont (541 habitants par médecin généraliste ETP), Tellin (608), Hotton (620), Florenville (674), Sainte-Ode (685), Tenneville (730), Rouvroy (766), Wellin (773), Fauvillers (787) et Durbuy (835).

A l'inverse, les communes suivantes présentent un nombre élevé d'habitants par médecin généraliste ETP : Chiny (3.109), Bertogne (1.905), Aubange (1.676), Libramont-Chevigny (1.670), Musson (1.625), Daverdisse (1.588), Neufchâteau (1.564), Meix-devant-Virton (1.519), Bertrix (1.496) et Bouillon (1.471).

La province de Luxembourg compte en moyenne 1.105 habitants par médecin généraliste ETP, contre 1.128 en Wallonie.

Source : IWEPS – Aviq, SPF Economie – Statbel

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, 3.368 places d'accueil au 31.12.2019

L'accueil **subventionné** (crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance, services d'accueillant-e-s salarié-e-s et conventionné-e-s) représente **73,9 %** des places disponibles ; les **26,1 %** restants sont fournis par des milieux d'accueil non subventionnés (maisons d'enfants, haltes-accueil et accueillant-e-s autonomes).

Les milieux d'accueil en **collectivité** (crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance, maisons d'enfants et haltes accueil) représentent **63,2 %** des places disponibles ; les **36,8 %** restants sont le fait de l'accueil de type familial (services d'accueillant-e-s salarié-e-s et conventionné-e-s et accueillant-e-s autonomes).

Avec ses **44,2 %**, la province de Luxembourg affiche le **deuxième** taux de couverture¹² de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui elle atteint un taux de couverture de 36,4 %.

De 2018 à 2019, le taux de couverture luxembourgeois a connu une légère **baisse de 1,6 %**, contre un gain de 0,9 % en FWB.

S'il est perdant en taux de couverture, le Luxembourg belge est également perdant en nombre de places d'accueil puisqu'en 1 an, nous avons **perdu 42 places**. Sans surprise, c'est dans l'accueil à caractère familial que les pertes sont les plus marquées : -111 places au sein des services d'accueillant-e-s conventionné-e-s et salarié-e-s et -44 places auprès des accueillant-e-s autonomes. Les créations de places en collectivité n'ont pas permis de compenser totalement ces pertes.

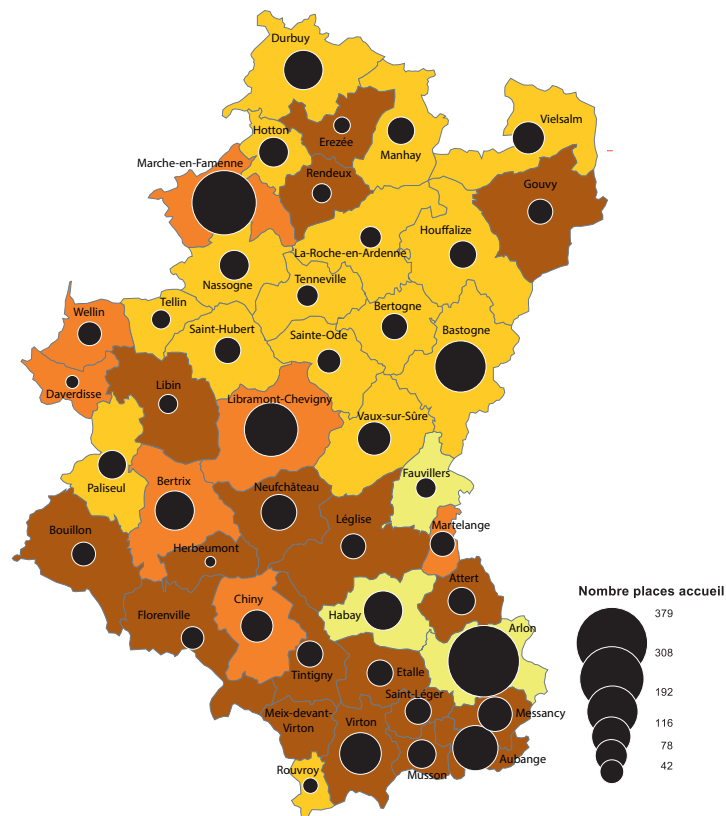
Derrière les 44,2% du taux de couverture moyen en province de Luxembourg se cachent d'importantes disparités communales que la carte ci-jointe permet de visualiser.

C'est à Martelange qu'on enregistre le taux de couverture le plus élevé de la province : 84,1 %.

Meix-devant-Virton ferme la marche puisqu'il n'y a plus aucune possibilité d'accueil sur son territoire.

Notons que ces taux de couverture communaux sont appelés à évoluer dans les mois à venir, en raison de la réforme de l'accueil de la petite enfance en cours (voir cahier thématique du REAL « Le secteur de l'éducation en province de Luxembourg », édition 2020).

La carte nous informe également sur le nombre de places d'accueil comptabilisées dans chaque commune à la date du 31 décembre 2019.



- > En orange : communes qui ont d'ores et déjà atteint les nouveaux critères de programmation, repris comme objectifs dans le cadre de la Réforme de l'accueil de la petite enfance : 50 % de taux de couverture global et 33 % de taux de couverture en accueil subventionné, soit Martelange, Marche-en-Famenne, Bertrix, Daverdisse, Wellin, Libramont et Chiny.
- > En jaune clair : communes qui ont atteint les 50 % de taux de couverture global attendus : Arlon, Fauvillers et Habay.
- > En jaune foncé : communes qui ont atteint les 33 % de taux de couverture en accueil subventionné attendus : Bastogne, Bertogne, Houffalize, Vielsalm, Vaux-sur-Sûre, Sainte-Ode, Durbuy, Hotton, La Roche, Nassogne, Tenneville, Manhay, Paliseul, Saint-Hubert, Tellin et Rouvroy.
- > En brun : communes dont le taux de couverture global est inférieur à 50 % et dont le taux de couverture en accueil subventionné est inférieur à 33 % : Attert, Aubange, Messancy, Gouvy, Erezée, Neufchâteau, Florenville, Rendeux, Bouillon, Herbeumont, Léglise, Martelange, Attert, Virton, Meix-devant-Virton, Tintigny, Etalle, Saint-Léger, Musson, Aubange, Rouvroy, Florenville, Chiny, Herbeumont, Bouillon, Paliseul, Bertrix, Libin, Daverdisse, Wellin, Tellin, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Bertogne, Bastogne, Houffalize, Vielsalm, Vaux-sur-Sûre, La Roche, Nassogne, Tenneville, Manhay, Paliseul, Saint-Hubert, Tellin et Rouvroy.



En province de Luxembourg, la gestion des déchets ménagers est confiée à IDELUX Environnement, Intercommunale qui travaille également avec 11 communes liégeoises.

En 2018, la production de déchets reste importante avec 668,48 kg par habitant. Néanmoins, il est important de noter que 98 % de ces déchets sont recyclés ou valorisés. L'ensemble du territoire bénéficie d'une collecte sélective en porte-à-porte des matières organiques.

Si la collecte en porte-à-porte des PMC n'est pas généralisée, trois communes bénéficient d'une expérience pilote de ce type.

Les recyparcs (54 pour toute la zone) sont l'outil de collecte le plus majoritairement utilisés par les citoyens. Ils drainent, avec le réseau communal de bulles à verre, plus de 75 % des flux.



ANNEE 2018	Moyenne en Région wallonne Kg/habitant	Moyenne de nos 44 communes Kg/habitant	Services de collecte	Traitements
Ordures Ménagères Brutes (Fraction Résiduelle) = FR	137,85	100,46	Collecte en porte à porte	Valorisation et CET (Centre d'Enfouissement Technique)
Matière organique = MO	15,78	44,45	Collecte en porte à porte	Compostage
Encombrants	49,95	82,70	Collecte en porte à porte Recyparcs	Valorisation et CET
Papiers-cartons	49,49	50,51	Collecte en porte à porte Recyparcs	Recyclage
Déchets verts	64,08	99,82	Recyparcs	Compostage
Déchets inertes	94,56	128,37	Recyparcs	Recyclage
Bois	36,62	74,01	Recyparcs	Valorisation
Métaux	7,22	13,56	Recyparcs	Recyclage
Verre	30,19	36,08	Recyparcs Bulles à verre communales	Recyclage
PMC	16,44	11,31	Recyparcs	Recyclage
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	6,02	10,08	Recyparcs	Valorisation
Déchets Spéciaux, Huiles minérales, Huiles et graisses de friture	2,76	2,72	Recyparcs	Valorisation
Textiles, Pneus, Piles, Bouchons de liège, EPS, Sachets plastiques, bouchons plastiques, pots de fleurs, PVC dur	8,26	14,25	Recyparcs	Valorisation
Matériaux de construction avec amiante	1,27	0,16	Recyparcs	Elimination en CET
TOTAL	520,49	668,48		

Notes d'information

- 1 La population étrangère est la population qui a pour nationalité, une nationalité étrangère. Elle regroupe aussi bien des personnes nées à l'étranger (immigrés) ayant conservé la nationalité de leurs pays d'origine que des personnes nées en Belgique de parents étrangers. Toute personne de nationalité étrangère n'est donc pas forcément un immigré. Source : Fedasil.
- 2 En Belgique, le top 10 est : France, Pays-Bas, Italie, Roumanie, Maroc, Pologne, Espagne, Portugal, Bulgarie, Allemagne.
- 3 Immigré : la population immigrée est la population qui a pour pays de naissance, un pays étranger. Un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère pour deux raisons. D'une part, certains individus naissant à l'étranger sont de nationalité belge grâce à leurs parents belges. D'autre part, certains immigrés acquièrent la nationalité belge après un certain nombre d'années de résidence sur le territoire belge. Toute personne immigrée n'est donc pas forcément de nationalité étrangère. Source : Fedasil.
- 4 En Belgique, le top 10 est : Maroc, France, Pays-Bas, Italie, Turquie, Roumanie, République Démocratique du Congo, Allemagne, Pologne, Ex-Union Soviétique.
- 5 Ex-Union Soviétique : les personnes ont ce pays de naissance avant l'éclatement de l'URSS le 26 décembre 1991. Depuis, les personnes venant des 15 pays de l'ex-URSS sont enregistrées sous le nom de leur pays actuel (Ukraine, Géorgie).
- 6 Suite au processus de dématérialisation mis en place par le CGT, la méthodologie de comptabilisation des chambres d'hôtes et des chambres d'hôtes à la ferme a changé. Si auparavant, chaque chambre était comptabilisée, dorénavant c'est le nombre d'exploitants qui est pris en compte, laissant penser qu'il y en a moins. Les hébergements non reconnus ont été recensés sur base des déclarations des exploitants dont l'infrastructure est « encours d'instruction » ou « échue » et des informations recueillies par la Cellule « Déclaration d'exploitation » du CGT, créée en 2017. La création de cette cellule permet d'obtenir une connaissance de plus en plus fiable du nombre d'hébergements non reconnus.
- 7 Les informations issues de la Cellule « Déclaration d'exploitation » ne permettent pas de catégoriser avec précision certains hébergements non reconnus puisqu'ils ne peuvent porter une appellation protégée du CGT. Les gîtes, meublés, chambres d'hôtes, hébergements insolites et hébergements pour groupes non reconnus sont regroupés sous la dénomination « Hébergements locatifs ».
Avec l'obligation, depuis 2017, pour chaque exploitant d'hébergement de se faire connaître à la Cellule « Déclaration d'exploitation » du CGT, le recensement des hébergements non reconnus a gagné en fiabilité, entraînant par conséquent une augmentation de la « part de non reconnu » par rapport aux années précédentes.
- 8 La base de données « Tourisme social » a été actualisée par la Direction des Infrastructures et Attractions touristiques en 2018, et validée par le Comité technique du tourisme social.
- 9 Types d'hébergement: hôtels, campings, hébergements de terroir, villages de vacances et centres de tourisme social, hébergements locatifs. Source : DG Statistique du SPF Economie 2019.
- 10 Source : IWEPS 2019.
- 11 L'estimation des nuitées non reconnues est calculée sur base de la capacité d'accueil non reconnue et des nuitées reconnues. Source : OwT au 31/12/2019 pour les hébergements non reconnus.
- 12 Le taux de couverture est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants résidents de 0 à 2,5 ans) - Nb de places d'accueil : source ONE – données au 31/12/2019 ; Nb d'enfants : source SPF Economie - DG Statistiques. Calculs : ONE – données au 01/01/2020 = (les enfants de moins d'1 an) + (les enfants au-delà d'1 an) + (50 % des enfants de 2 à 3 ans). Le nombre d'enfants bruxellois est pris à 90 %. L'arrondissement de Verviers ne compte pas les enfants germanophones.

Glossaire

- Hébergement reconnu : hébergement autorisé au CGT et en ordre de sécurité incendie.
- Hébergement non reconnu : hébergement dont l'autorisation est échue car fermé, temporairement, en attente de renouvellement d'attestation de sécurité incendie ou hébergement qui n'a pas demandé d'autorisation au CGT mais s'est fait enregistrer auprès de la Cellule « Déclaration d'exploitation ».
- Hébergement de terroir : hébergement autorisé au CGT qui peut porter la dénomination de chambre d'hôtes, chambre d'hôtes à la ferme, gîte citadin, gîte rural, gîte à la ferme, meublé de tourisme et meublé de vacances.
- Hébergement locatif : type d'hébergement non autorisé au CGT regroupant les gîtes, chambres, hébergements insolites et hébergements pour groupes.
- Arrivée : nombre de personnes séjournant dans un hébergement.
- Nuitée : nombre de personnes séjournant dans un hébergement x le nombre de nuits passées.
- Tourisme social : auberge de jeunesse, gîte d'étape, centre d'hébergement à prix réduits.
- Hébergement marchand : hébergement touristique.
- Hébergement non marchand : résidence secondaire.
- Donnée confidentielle : donnée non diffusable selon le règlement européen (CE) n°223/2009 d'Eurostat relatif à la confidentialité statistique. Ce dernier définit les données confidentielles comme « des données permettant l'identification, de manière directe ou indirecte, d'unités statistiques, ce qui a pour effet de divulguer des informations individuelles ».

NOTES



Région d'Etudes et d'Analyses de la province de Luxembourg

*Editeur responsable :
Pierre-Henry GOFFINET
Directeur général provincial*